

BULLETTIN MUNICIPAL

Le P'tit Montignais

N° 71

Octobre 2018



Mairie
Montigny la Resle



MAIRIE : 7, Place de l'église
Tél. 03 86 41 82 21 • Fax 03 86 41 19 58
mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr
www.mairie-montigny-la-resle-89.fr
 [montignylaresleanimations](https://www.facebook.com/montignylaresleanimations)

OUVERTURE :
Lundi et Vendredi de 16h à 17h30
Mardi et Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Le Mot du Maire



Le Plan d'Urbanisme de Montigny la Resle a été visé par M^r le Préfet le 08/02/2018.

Ce document essentiel pour notre commune a été suivi par un travail qui a duré sur plusieurs années.

Le projet d'aménagement et de développement durables cherchait à atteindre un développement

progressif de la Commune avec la préservation de la cohérence des espaces bâtis et le caractère rural du village.

De préserver les écoles du Regroupement Pédagogique International de Montigny La Resle / Villeneuve S^t Salves et le Centre de Loisirs "Les petits Montignais" pour le périscolaire "Cantine-Garderie".

De maintenir un cadre de vie agréable. Pour toutes informations sur la mise en vigueur du P.L.U., le service urbanisme est à la disposition de chacun.

Le détail du P.L.U. et la Taxe d'aménagement est sur le site de la Commune.

Le Maire
Chantal Beaufiglioli

État Civil

Naissance 2017 "8^{ème} naissance"

Lise, Rose CORNILLON
née le 30 / 11 / 2017 à Auxerre

Mariages 2017 sur la commune

Quentin GAUFILLET et Caroline REGNERY
le 05 / 08 / 2017

Naissances 2018

Camille, Margot COURTJY
née le 11 / 01 / 2018 à Auxerre

Apauline, Françoise, Jeanine BERTHAUT
née le 18 / 01 / 2018 à Auxerre

Adelina, Delfina CARDOSO SILVA
née le 14 / 08 / 2018 à Auxerre

Logan, Henrique CARDOSO SILVA
né le 14 / 08 / 2018 à Auxerre

Mathis HOUARD
né le 13 / 09 / 2018 à Auxerre

Yness, Thalma, Marine DESCHAMPS LOPES
née le 17 / 09 / 2018 à Auxerre

Mariages 2018 sur la commune

Cyrille BOLZAN et Emilie BOUCHERON
le 30 / 06 / 2018

Nicolas PIERRE et Aude QUENTIN
le 10 / 07 / 2018

Décès 2018

Marivonig, Gwenola, Joëlle GERVAIS
décédée le 04 / 02 / 2018 à Auxerre

Nicole LEBRUN
décédée le 15 / 02 / 2018 à Montigny-la-Resle

Robert CHARPENTIER
décédé le 16 / 02 / 2018 à Auxerre

Coralie, Raymonde, Suzette CHARMOT-VIRATELLE
décédée le 03 / 03 / 2018 à Auxerre

Patrick, Gilbert BERNASSE
décédé le 09 / 06 / 2018 à Auxerre

Alain, Johan, Louis PATÉ
décédé le 11 / 06 / 2018 à Auxerre

Voirie

Des travaux conséquents ont été réalisés cette année sur la voirie communale.



Dans un premier temps, la rénovation de l'alimentation en eau potable sur un grand tronçon de la nationale partant du Soleil d'Or jusqu'au lotissement du Chapelain. Ces travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté d'Agglomération puisqu'elle a la compétence eau potable. Celle-ci a pris en compte le renforcement de la canalisation du Prê Briffou opération indispensable pour obtenir les débits suffisants pour alimenter la borne à incendie.

Dans un deuxième temps la réfection de la nationale sur toute la traversée du village jusqu'à l'embranchement de la voie romaine. Ces travaux sont à la charge de la DIR et sous leurs maîtres d'ouvrage. Néanmoins ceux-ci ont générés des frais supplémentaires pour notre commune dont le remplacement de tous les tampons d'assainissement

qui restent propriété communale ainsi que la réfection totale d'un regard pluvial qui avait été enfoui sous la chaussée. En contrepartie, ces dépenses englobées dans l'ensemble du chantier ont été réduites en comparaison des coûts que nous aurions eus sous notre maîtrise d'œuvre.

Cette période a été un peu délicate à gérer pour l'accessibilité et la circulation dans le village avec quelques situations difficiles. Mais le dialogue et la compréhension de chacun a permis de résoudre les problèmes.

Au final, la commune bénéficie d'une voirie rénovée, et moins bruyante pour les riverains de ce grand axe qui traverse notre bourg.

Philippe LAVANDIER
et Jean-Luc VARLET, adjoints

Stockage remblais

Pour information, lors des travaux de la RN6 dans le village la commune a négocié une partie des déblais routiers afin de disposer de matériaux pour l'entretien des chemins communaux. Ceux-ci ne sont donc pas disponibles à tout un chacun, et ne pourraient être accordés que sous conditions et avec l'accord express de la commune.

Cela s'est passé cette année

Station d'épuration

Notre station d'épuration a passé le cap des 25 ans, son fonctionnement reste toujours très satisfaisant. Le prélèvement de contrôle qui s'effectue durant 24 heures met en évidence des rendements épuratoires qui dépassent largement les 90/100.

Quelques frais ont dû être faits au cours de cette année : remplacement de deux réducteurs, de deux pompes de relèvement ainsi que la pompe d'insufflation d'air du dégraisseur.

Par contre nous allons perdre le contrôle de son exploitation car la compétence



assainissement est rendue obligatoire pour les Communautés d'Agglomération par la loi à partir de 2020. Nous rentrons donc dans l'étude préalable à la reprise de cette compétence. Ceci comporte les coûts à transférer, et dans ces coûts les temps employés communaux à prendre en compte avec deux grandes solutions qui se présentent, d'une part le maintien

des employés communaux dans leurs tâches sur la station, ou leur remplacement. Le remplacement implique des tâches complémentaires à réaliser pour ceux-ci ou la mutualisation d'une partie de leur temps de travail au sein de la Communauté d'Agglomération.

Philippe LAVANDIER

Halloween 2018

Mercredi 31 Octobre 2018

à Montigny
(les enfants
du Chapelain
en quête
de bonbons)



Garçon la Note

Lundi 30 Juillet 2018

à Montigny
Concert de Najar
au Soleil d'Or.

La fête des voisins

Dimanche 10 Juin 2018

Le temps était idéal ce dimanche 10 Juin pour la réussite de la traditionnelle fête des voisins qui rassemblait des habitants de la rue du Fouillat. Elle a été organisée cette année par la famille MONMUSSON au 3 bis. Un méga barbecue a permis de préparer des brochettes de haute volée à l'ensemble des convives. Une fois le repas terminé l'ensemble de la troupe s'est retrouvée

en bas de la rue pour une pétanque et pour une soirée qui restera dans les mémoires.



CATASTROPHE NATURELLE

La Commune de Montigny la Resle va remettre un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à Monsieur le Préfet de l'Yonne.

Si vous avez constaté des dégradations liées à la sécheresse de cet été, vous êtes invités à transmettre à la Mairie, une déclaration individuelle de sinistre accompagnée de photos des dégâts.

La date limite de dépôt de demandes est fixée au 15 novembre 2018.

(un document est affiché depuis une quinzaine de jours).

Commémoration du 11 novembre 2017

En ce jour, la France commémore le 99^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la terrible épreuve de la Première Guerre mondiale, cinquante-deux mois de combats meurtriers, de cauchemars, de privations, de souffrances et de deuils.

Nous ne pouvons oublier le courage, l'abnégation, l'espérance en la paix de ces générations venues du monde entier, qu'elles fussent européenne, africaine, américaine, asiatique ou océanienne.

Souvenons-nous des souffrances endurées par ces hommes, en ce printemps 1917, épuisés par les combats meurtriers de la Somme et la terrible offensive du plateau du Chemin des Dames.

Souvenons-nous également de l'entrée en guerre des Etats-Unis, en ce même printemps 1917, dont nous commémorons, cette année, le centième anniversaire. La France salue avec respect et reconnaissance, la participation à la victoire de ces soldats américains, dont 126.000 laissèrent leur vie sur le sol de France.

Dans ce même souvenir, unissons tous ces soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des Pays alliés, qui ont également versé leur sang pour la France, une France qui sortira terriblement meurtrie de cette guerre :

- 1 400 000 morts
- 740 000 invalides
- 3 000 000 de blessés
- des centaines de milliers de veuves et d'orphelins

En ce jour de commémoration, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en appelle à la conscience et à la mémoire de chacun, afin que le sacrifice et l'espérance qui habitaient toutes ces victimes, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la Solidarité et de la Fraternité,

Vive la République !

Vive la France !



Commémoration du 8 mai 2018



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRES DE LA MINISTRE DES ARMÉES

8 MAI 2018

En ce jour, nous rendons hommage à nos compatriotes et à leurs frères d'armes, combattants de 1940, Français libres qui n'ont jamais cessé le combat, Résistants de l'intérieur ayant héroïquement rejoint la lutte, soldats de l'Armée d'Afrique couverts de gloire, combattants rassemblés pour libérer notre terre opprimée et poursuivre le combat au-delà du Rhin et des Alpes, à tous, nous exprimons notre gratitude et notre admiration. A la suite du Général de Gaulle, ils ont relevé notre honneur et permis à la France d'être à la table des vainqueurs. Leur épopée est entrée pour toujours dans l'Histoire. Nous n'oublions pas que, dans le Pacifique, la guerre se poursuit encore plusieurs mois avec son cortège de souffrances.

Nous sommes également rassemblés pour exprimer notre indéfectible gratitude à nos alliés. Venus du Royaume-Uni et du Commonwealth, des Etats-Unis, d'Union soviétique et de tant d'autres nations d'Europe et du monde, nous n'oublions pas les sacrifices qu'ils ont consentis. Ensemble, au prix d'innombrables souffrances, ils sont sortis victorieux du combat décisif pour la liberté, pour l'honneur, pour la dignité des hommes.

Souvenons-nous de toutes celles et de tous ceux qui périrent, anéantis par la folie criminelle des nazis : victimes de l'extermination, des persécutions et de l'oppression, déportés, fusillés, massacrés, internés, martyrs d'une idéologie barbare.

Nous sommes rassemblés pour témoigner notre solidarité à toutes celles et à tous ceux dont la vie fut à jamais marquée par les dramatiques conséquences de cette guerre impitoyable : prisonniers de guerre soumis à une douloureuse captivité, requis pour le service du travail obligatoire et réfractaires, populations annexées, déplacées, brutalisées. Nous pensons aux veuves et aux orphelins, aux blessés, à toutes les victimes civiles.

La victoire des nations alliées, le 8 mai 1945, a consacré la victoire de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité de l'Homme. L'idéologie criminelle et raciste était vaincue.

Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit collaborationniste. Dès le 18 juin 1940, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel et humaniste de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Françaises et Français de toutes origines et de toutes convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. Dans une Europe réconciliée, nous savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures.

Actualité des Ecoles et Centre de Loisirs

Le Cross des écoles Année scolaire 2017/2018



l'ensemble des élèves ayant participé au cross

Le mercredi 20 décembre, les classes de CM1/CM2 et de CP/CE1/CE2 ont participé au désormais traditionnel Cross de l'école, organisé à Villeneuve St Salves pour la 3^{ème}

année consécutive. Chaque élève s'est vu décerner une médaille afin de récompenser l'effort fourni, et les 4 vainqueurs de catégories ont été également récompensés.

Les élèves de Villeneuve remercient vivement les élèves de l'élémentaire de Montigny et leur Maîtresse M^{me} Deliant d'avoir répondu à leur invitation pour ce cross.



les vainqueurs de chaque catégorie

Centre de loisirs " Les Petits Montignais "

Concours de pêches

Le vendredi 22 juin 2018, nous avons organisé pour la 2^{ème} année un concours de pêche.

A cette occasion parents et enfants se sont retrouvés au bord de l'étang communal.

Malgré le vent, qui a malheureusement fait couler la jolie casquette de Raphaël, nos pêcheurs ont réalisés de jolies prises, dans la bonne humeur générale.

A la fin de cet après-midi, parents,

enfants et animatrices ont rejoint sur la Place de l'Eglise M^{me} Chantal BEAUFILS, maire de la Commune, pour une remise de médailles.

C'était hélas l'avant dernier vendredi des Nouvelles Activités Périscolaires « N.A.P. », mais cela n'a pas empêché la joyeuse bande de se retrouver autour d'un goûter bien mérité.



Parcours d'obstacles

Le vendredi 29 juin (le dernier), les enfants ont pris plaisir à faire avec un parcours d'obstacles " Garçon la note " .

L'après-midi s'est terminée par une bataille d'eau rafraîchissante avec la chaleur qu'il faisait.

Remise des prix des écoles

Ce jeudi 28 juin 2018 a eu lieu la traditionnelle remise des cadeaux aux élèves de CM2 qui terminent l'année scolaire au sein du RPI de Montigny la Resle et Villeneuve Saint Salves, avant de rejoindre le collège.

Après un petit mot des deux maires,

il a été remis à chacun des élèves un dictionnaire d'anglais, ainsi qu'un diplôme de fin de scolarité.

Un petit pot a été organisé pour l'occasion, pour trinquer à cette fin d'année scolaire et nous souhaitons beaucoup de réussite aux nouveaux collégiens.



Kermesse des écoles

La kermesse a eu lieu le vendredi 08 juin 2018 à partir de 18h30. Les professeurs des Écoles ont organisé un spectacle avec leurs élèves.

L'Amicale des Parents d'élèves du R. P. I. tenait un stand " buffet-buvette " .



Intervention de la Gendarmerie

Le vendredi 19 octobre 2018, la Gendarmerie (B.P.D.J. : Brigade de Protection de la Délinquance Juvenile) est intervenue à l'école.

Le thème de l'intervention était: "les dangers d'internet et du numérique".

Une autre intervention est prévue aux cours de l'année scolaire.



Manifestations culturelles

Musica

**Quelle sacrée soirée ! Quelle réussite !
Que de monde ! Mais que de Monde !**

Le Stade de Montigny la Resle est entré dans la lumière :) Vous avez répondu présent à cette superbe animation proposée par M^{me} Le Maire et l'équipe Municipale. Nos ados Montignais ont ASSURES Pleinement, un grand BRAVO pour eux. Merci à Dorian, Jason, Lucie, Maxence, Bryan, Lucas, Nicolas, Megane et tous les jeunes qui ont participé activement à cette très belle Réussite.

Sans eux rien n'aurait été possible. Dès le matin 8 h et ce jusqu'à 3 h du mat ils ont été présents. L'organisation a été optimale. Merci aussi à nos pompiers qui ont allumés un fantastique feu de la St Jean qui nous a bien réchauffé. L'ambiance était très agréable, des retrouvailles pour certains, de la rigolade pour d'autres, de

la convivialité confirmée, une soirée en famille pour certains, entres amis pour d'autres... Tout y était. Mais surtout un très grand MERCI à Vous qui êtes venus si nombreux de Montigny la Resle certes mais pas que, aussi d'un peu partout, d'Auxerre, de Monéteau - Venoy - Augy - Héry - Rouvray - Gurgy - Villeneuve St Salves - Seignelay - Pontigny - Laborde - Coulanges la Vineuse, etc... et même de la Seine-et-Marne ! Juste incroyable. Merci aussi aux groupes qui ont su mettre une ambiance de "Folie".

A Tous, M^{me} Le Maire Chantal Beauflils et son équipe municipale et tous nos bénévoles vous remercient de votre participation active à cette magnifique soirée.

On vous donne RDV l'année prochaine



Concours de pétanque

Samedi 7 juillet, soleil et bonne humeur étaient de la partie pour cette 3^{ème} édition du concours de pétanque organisé par la commune. Plus d'une vingtaine d'équipes de doublettes se sont affrontées. Toujours aussi passionnés et assidus, les compétiteurs et spectateurs ont pu passer un après-midi agréable à Montigny.



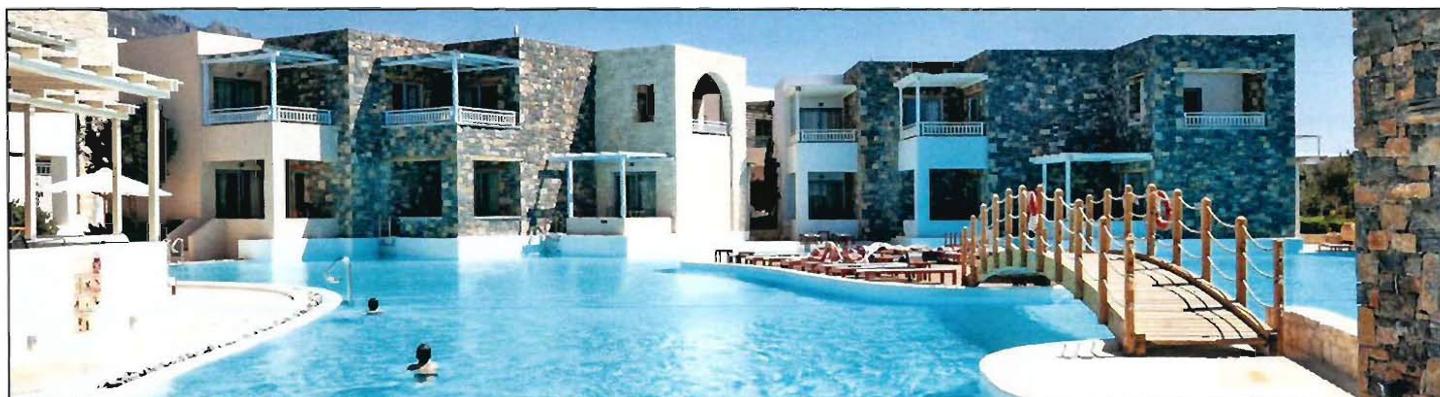
L'Amicale Sportive des Sapeurs Pompiers de Montigny la Resle

Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, notre voyage organisé fut un réel succès. Plus de 90 personnes y ont participé et le soleil fut au rendez-vous pour notre séjour en Crète. Repas et danses traditionnelles étaient aussi de la fête.

Merci encore à tous les participants et à bientôt.

Les Pompiers de Montigny la Resle



Les Sapeurs Pompiers de Montigny



Des sapeurs-pompiers volontaires ont un rôle spécifique pour l'urgence des secours à la personne au Corps de Première Intervention de Montigny-la-Resle. Il s'agit de deux sapeurs-pompiers volontaires tous deux infirmiers professionnels :

Olivier CORNILLAT et Baptiste AUGY

Voici leurs rôles au sein des sapeurs-pompiers de Montigny la Resle en tant qu'infirmier de sapeur-pompier

Nous entrons dans une ère nouvelle de la prise en charge des urgences en milieu extrahospitalier rural et citadin dont l'objectif est de renforcer la chaîne des secours. Un des moyens d'y parvenir est d'introduire un maillon supplémentaire entre l'équipe de premier secours et le moyen médicalisé afin d'obtenir non plus une réponse binaire mais une multitude de combinaisons possibles permettant d'adapter « la réponse à la demande ».

C'est dans ce contexte que l'Infirmier de Sapeurs-Pompiers (ISP), fort de son expérience hospitalière, trouve tout naturellement sa place.

Véritable « trait-d'union » entre les mondes hospitalier et pré-hospitalier, son action permet, en fonction des besoins, de :

- compléter un bilan secouriste pour aider le médecin régulateur du SAMU dans sa prise de décision
- stabiliser l'état de la victime pour la laisser sur place
- procéder au relevage
- effectuer son évacuation
- attendre un renfort médical.

Cela apporte alors un confort évident à la victime, il suffit de penser à la prise en charge de la douleur pour s'en convaincre

mais aussi pour les différents intervenants dont le travail se trouve facilité par l'action de l'Infirmier Sapeur-Pompier.

De par sa capacité d'analyse et ses compétences techniques, l'intervention de l'Infirmier Sapeur-Pompier permet à chacun de se concentrer pleinement sur ses missions prioritaires :

- le Commandant opération de Secours sur la gestion de l'intervention, la sécurité des personnes et des biens et le médecin sur l'analyse du problème principal et l'élaboration d'une stratégie thérapeutique.

Le Service de Santé et de Secours Médical dont dispose le Service Départemental d'Incendie et de Secours basé à Auxerre dont fait partie l'infirmier Sapeur-Pompier est chargé :

- de surveiller la condition physique des Sapeurs-pompiers,
- d'exercer la médecine professionnelle et la médecine d'aptitude des Sapeurs-pompiers volontaires,
- du Soutien Sanitaire Opérationnel des interventions et des soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- d'acquérir, gérer et approvisionner l'ensemble des médicaments et consommables médico secouristes nécessaires aux missions de secours aux personnes
- de participer aux missions de secours d'urgence relatives à l'Aide Médicale Urgente (AMU) et aux transports sanitaires.

Les Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgences (PISU)

Au-delà de la proximité ce sont bien les outils dont dispose l'Infirmier de Sapeur-Pompier qui rendent son intervention efficace. Une solide formation initiale et continue, un véhicule opérationnel dédié et des Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence (PISU) font partie des fondamentaux.



Infirmier protocolé Olivier Cornillat



Infirmier Baptiste Augy

Les Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgences (PISU) confèrent à l'ISP une véritable autonomie d'action. Il est important de rappeler ici qu'il ne faut pas confondre « autonomie » et « indépendance ». Les Infirmier(e)s ont, de par leur formation, le sens du travail en équipe et les protocoles, loin de les affranchir de la présence d'un médecin, ne font que renforcer leur collaboration.

Chaque victime peut ainsi bénéficier d'un traitement rapide et adapté à son problème même en dehors de la présence physique d'un médecin (qui reste joignable en permanence en cas de besoin ou en attendant son arrivée).

La formation

La formation initiale d'Infirmier est validée lorsque le candidat a, d'une part, acquis un ensemble de modules d'enseignements et, d'autre part, suivi les stages d'observation et d'application. Elle fait l'objet de l'attribution d'un diplôme de l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers) avec mention « Infirmier Sapeur-Pompier volontaire ». L'acquisition des modules universitaires est sanctionnée par un diplôme inter-universitaire de santé publique et soins d'urgence appliqués aux services départementaux d'incendie et de secours.

La présence de deux Infirmiers de Sapeurs-Pompiers volontaires est un atout indéniable pour la sécurité et l'urgence des citoyens. Il faut savoir que 80 % des interventions des Sapeurs-Pompiers en France concernent le secours à personne. Ces interventions sont assurées par 79 % de Sapeurs- Pompiers volontaires.

*Toujours à votre service,
les Sapeurs-Pompiers de Montigny-la-Resle.*

La vie des Associations et des Clubs



Aïkido

Cours d'aïkido ouvert à tous
le lundi de 19h à 20h (tous niveaux)
et le samedi de 09h à 10h (ados et débutants)
au Dojo (près du parking de la mairie)



TARIFS

Aïkido :

cours ados (- de 18 ans) : 100 € + prix licence
1 cours / semaine : 100 € + prix licence
jusqu'à 5 cours / semaine : 200 € + prix licence

Licence FFAB :

26 € pour les moins de 13 ans au 01/07/2018
36 € pour les autres (option assurance standard incluse)

Formule Aïkido + Iaido :

cours ados : 150 € + prix licence

Iaido :

tarif ados (- de 18 ans) : 100 € + prix licence
1 cours / semaine : 100 € + prix licence
2 cours / semaine : 200 € + prix licence

Licence FFJDA :

38 € (option assurance standard incluse)

cours aïkido + cours iaido : 300 € + prix licence

Tennis Club de Montigny

Notre Club fonctionne depuis plus de 35 ans grâce aux nombreux adhérents et à nos bénévoles du bureau. Deux présidents M. Albert DENIS puis M. Patrick LOULERGUE l'actuel président.

La bonne humeur et la réussite sont le moteur de notre Club, nous le devons aux joueurs de notre équipe qui ne cessent de progresser en championnat, nous les en remercions.

Ils continuent de s'entraîner le lundi et mardi avec l'aide de Remi BERARDO, notre coach au Club Auxerrois et obtiennent de bons résultats lors des matchs de printemps.

Les courts sont régulièrement remis en état avec l'aide de la commune, ils

ont été restaurés cette année. Avec nos panneaux publicitaires, nous pouvons faire face aux dépenses occasionnées par les entraînements et la location des courts au stade Auxerrois.

Les tarifs sont stables et inchangés depuis plusieurs années et accessibles à toute personne qui souhaite jouer au tennis.

Bien évidemment nous sommes toujours à la recherche de joueurs qui souhaitent jouer en équipe.

Des brochures sont disponibles en mairie et à l'agence postale.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter.

Dimanche 06 Mai 2018

Il faisait bien beau ce dimanche pour recevoir Quarré les Tombes. Patrick LOULERGUE nous évoque brièvement les classements des joueurs Montignais présents, 30/4, 30/2. Le temps était plus que de la partie ce dimanche.



TARIFS DE L'OLYMPIC MONTIGNY TENNIS

Montigny

Adulte 42 € • Enfant 27 € • Couple 72 € • Invité permanent 57 € • Famille 72 € + 21 € / enfant jusqu'à 17 ans • Etudiant 37 €
La semaine 21 € • Licence 29 €

Extérieur

Adulte 52 € • Enfant 32 € • Couple 92 € • Invité permanent 57 € • Famille 92 € + 26 € / enfant jusqu'à 17 ans • Etudiant 46 €
La semaine 21 € • Licence 29 €

Olympique Montigny Gym

Saison 2018/2019

Mardi : cours de Gym enfants de 18h à 19h
cours de Step/Renforcement musculaire de 19h à 20h

NOUVEAU

Mercredi : cours de Baby-Gym (enfants de 3 à 5 ans) de 9h30 à 10h30
cours de Zumba Enfants (de 5 à 11 ans) de 10h30 à 11h30

Jedi : cours de Gym douce (équilibre, mémoire...) de 10h à 11h
cours de Renforcement musculaire de 18h30 à 19h30

Renseignements :

Président O. MEUNIER : 06 47 85 66 68

Tarifs enfants :

Gym enfants : 96 €
Zumba enfants : 100 €
Les 2 cours enfants : 160 €

Tarifs adultes :

Step/Gym : 107 €
Renforcement musculaire : 107 €
Gym douce : 90 €
Les 2 cours adultes du mardi et jeudi soir : 170 €

Qi-Gong

Nouveau créneau pour le qi gong

Face à la demande de plus en plus nombreuse, La petite tortue, l'association qui réunit les pratiquants du qi gong, a décidé d'ouvrir un nouveau cours.

Jusqu'à présent, les adeptes de cette discipline énergétique de la Chine ancienne associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration se réunissaient le mardi soir, à partir de 20 h 30, au dojo de Montigny.

Un deuxième créneau,



QI GONG. Une discipline énergétique chinoise qui peut être pratiquée par tous.

ouvert à tous, sera disponible le jeudi matin, de 9 h 30 à 11 heures, au même endroit : « deux séances d'essais gratuits seront proposées aux personnes intéressées qui veulent découvrir cette pratique », précise Nathalie Lebrun Perreau enseignante de qi gong en charge des cours à Montigny.

➔ **Pratique.** Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie Perreau, tél. 06.59.16.26.49.

Du mouvement à la Petite Tortue



BUREAU. Les responsables de la Petite Tortue autour de la présidente Annie Rudent (2. à partir de la gauche).

L'association la Petite Tortue a été créée en 2015 par quelques passionnés qui pratiquaient le qi gong ou le zazen, activités de bien-être par excellence qui, par des exercices appropriés et spécifiques, visent à la recherche de la détente du corps, de l'émotionnel, de l'énergie.

Un nouveau bureau, présidé par Annie Rudent, vient d'être élu pour assurer le fonctionnement de cette association. Les objectifs sont très clairs :

« Nous souhaitons en priorité augmenter le nombre de pratiquants, aussi bien du qi gong que du zazen, en rappelant que nos séances sont largement ouvertes à tous, à partir de 16 ans, explique la présidente. Afin d'élargir notre offre, nous avons rouvert le cours de qi gong du jeudi matin. Nous souhaitons également étoffer les cours existants, à savoir qi gong le mardi soir et ZAZEN le dimanche matin... »

Annie Rudent est épaulée par Patrick Lebrun, trésorier, Nadine Truchy et Martine Lemot au secrétariat, Claude Moigne et Nelly Minard, membres du bureau.

➔ **À savoir.** Horaires : qi gong, mardi de 20 h 30 à 22 heures, jeudi de 9 h 30 à 11 heures ; zazen, dimanche de 10 h 30 à 11 h 30. Contact : qi gong, Nathalie Perreau, Tél. 06.59.16.26.49 ; zazen, Claude Moigne, Tél. 06.98.54.35.74.



Championnat du monde de force athlétique

C'était en mai à Helsinki (capitale de la Finlande). Mr Arnaud CLAVIER a terminé 6^{ème} des Championnats du Monde Masters dans la discipline du développé couché en catégorie poids lourds

ENCORE BRAVO À LUI

Montigny Loisirs

Ce dimanche 24 juin, 2 chœurs : La Clef des Chants (atelier Chant de l'association Montigny Loisirs) et l'Harmonie d'Auxerre se retrouvaient en l'église de Montigny-la-Resle. Ces deux ont chanté chacun leur tour leur répertoire puis ensemble. Durant les intermèdes un percussionniste animait ce moment ainsi que des instrumentalistes de l'Harmonie d'Auxerre.



Voici nos manifestations prévisionnelles :

Samedis 20 octobre	3 Conférences d'Hélène Brun sur la Guerre de 100 ans
Samedi 24 novembre	17 h 30, salle 5, rue Gratto à Montigny.
Dimanche 28 octobre	Concert de l'Ensemble Vocal Marinka dirigé par Ivan Netchiporko dans l'église de Montigny à 16 h
Vendredi 16 novembre	Soirée BEAUJOLAIS NOUVEAU, 19h30 salle 5, rue Gratto à Montigny.
Samédi 17 novembre	Spectacle à l'occasion de la commémoration de la Guerre 14/18, salle des fêtes de Lignorelles à 18 h
Samedi 1 ^{er} décembre	Conférence de Marie-Madeleine MASSE sur le peintre SOUTINE 17 h 30, salle 5, rue Gratto à Montigny.
Dimanche 2 décembre	Marches pour le Téléthon autour de Montigny
Dimanche 16 décembre	Concert de Noël dans l'église de Montigny à 17 H.

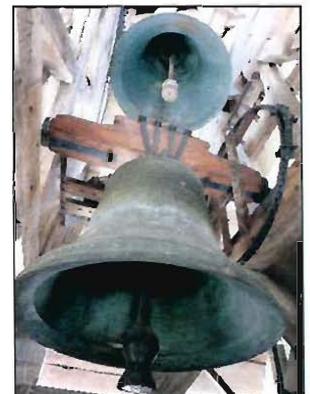
Regards sur Montigny-la-Resle

Connaissez-vous le clocher de l'église ?

- Anciennement l'église ne possédait pas de clocher. En 1759 un beffroi avait été édifié sur 3 énormes poutres appuyées sur les murs de l'édifice.
- Ceux-ci étaient ébranlés lorsqu'on sonnait la cloche qui était fixée sous les combles.
- La cloche s'appelait "Edmée Madeleine", de 600 kg, fêlée elle a été refondue le 27 octobre 1844 sous le nom de "Marie".
- Elle a été baptisée par l'abbé Petit.
- Les parrains s'appelaient Esprit J-Baptiste Martin et Potherat de Milly. La marraine Luce Marie Gislain de Boutin épouse Potherat de Milly.

- Le 22 juin 1755, bénédiction de la 2^{ème} cloche "Suzanne" par Dom Gabriel Grillot (originaire de Montigny le Roi à l'époque) et Suzanne de Martinville.
- La pose de la 1^{ère} pierre du clocher actuel a été faite le 3 juillet 1859 par M^{gr} Mellon Jolly, archevêque de Sens.
- En 1873, bénédiction d'une cloche de 450 Kg "Jeanne Marguerite" en remplacement de la cloche "Suzanne".

D'après les archives de la Paroisse. / J-Jacques DARLEY



Infos pratiques

VIVA MOUV devient LEO et passe de 2 à 3 passages par jour

1,10 €
pour 1 voyage
Montigny
↓
Auxerre

Tranport à la demande

Vous n'êtes pas desservi par les lignes régulières du réseau urbain ?
Le transport à la demande LEO répond à vos besoins de déplacement !

Le transport à la demande LEO vous permet de vous déplacer en heures creuses, sur simple réservation.
Un minibus ou un taxi vient vous chercher au point d'arrêt le plus proche de chez vous à l'heure convenue (dans un créneau horaire de 10 minutes).
Il fonctionne du lundi au samedi et offre 3 aller-retour par jour à destination ou au départ des arrêts Archebuse, Hôpital, Pôle d'échanges et Gare SNCF à Auxerre.

0800 009 902

Numéro Vert : appel gratuit depuis un poste fixe
Du lundi au samedi de 8h à 18h30

0800 009 902

Serveur vocal 7/7j et 24/24h

Pensez à vous munir de vos codes d'accès, ils vous ont été communiqués lors de votre 1ère réservation.

- 1 J'appelle au moins 2h avant l'horaire à Auxerre souhaité.
- 2 Je réserve mon transport. Un horaire de passage m'est proposé.
- 3 J'attends à l'arrêt défini. Un véhicule TAD LEO arrive dans les 10 minutes qui suivent. L'opérateur enregistre mes coordonnées et me communique mes codes d'accès pour me permettre ensuite de réserver sur le serveur vocal.

La 1ère réservation

L'opérateur enregistre vos coordonnées et vous communique vos codes d'accès pour vous permettre ensuite de réserver sur le serveur vocal.

Une astuce !

Pensez à réserver votre trajet retour lorsque vous réservez votre aller !

Information !

Vous pouvez réserver plusieurs voyages en même temps.

ARRIVÉES À AUXERRE	9h30	Réservez avant 7h30
	10h30	Réservez avant 8h30
	14h30	Réservez avant 12h30
DÉPARTS D'AUXERRE	11h05	Réservez avant 9h05
	12h05	Réservez avant 10h05
	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 16h35	Réservez avant 14h35
	Mercredi et Samedi 17h35	Réservez avant 15h35

Tous les titres de transport valables sur le réseau LEO sont valables pour le transport à la demande (excepté l'abonnement - de 18 ans).
Une correspondance est possible avec les tickets dans un délai d'une heure après obtération du ticket.

Pour connaître toutes les informations sur votre réseau de transport en commun, une seule adresse :

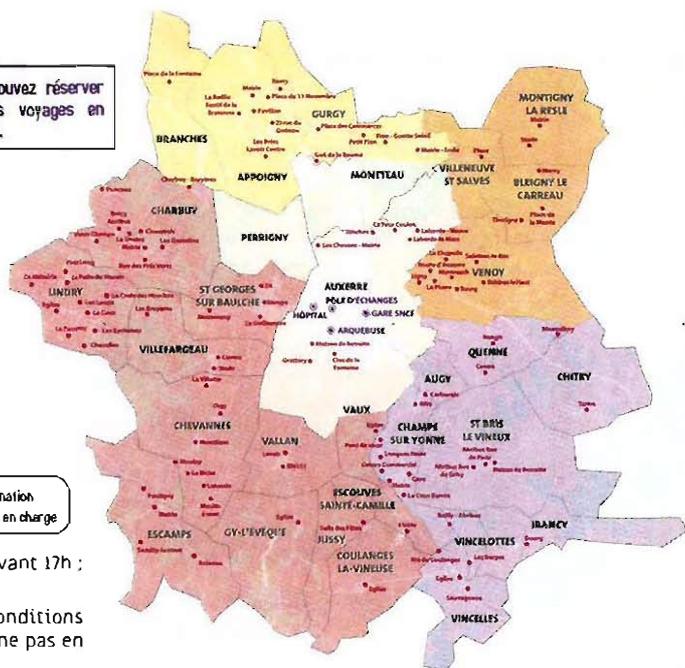
www.vivacite.fr

Vous y trouverez aussi les navettes gratuites LEO.

- Point d'arrêt de destination
- Point d'arrêt de prise en charge

Pour les services TPMR, les réservations s'effectuent au plus tard la veille avant 17h ; nous vous invitons à contacter le 0800 009 902.

Le service TPMR est un service de substitution aux lignes régulières (voir conditions sur le règlement des services disponible sur le site internet) et ne fonctionne pas en porte à porte.



DÉJECTIONS CANINES



**MERCI DE RAMASSER
LES CROTTES
DE VOTRE ANIMAL**

De nombreux habitants se plaignent régulièrement et à juste titre des déjections canines qui envahissent trop souvent nos rues et nos trottoirs. Leurs devants de portes souillés démontrent d'un manque flagrant de civisme et de savoir vivre ensemble. C'est aux maîtres de ramasser les « cadeaux » de leur animaux, pas aux riverains. Merci de penser à nos piétons et à l'image de notre village dont nous sommes tous très fiers.

Déjections canines :

Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



Assumer ses responsabilités,
c'est plus de **propreté** !

NOUVEAUX SERVICES À MONTIGNY

Sens'inée Coiffure
 Coiffure Mixte
 à Domicile
 Contacter moi au 06.23.88.00.58 ou
 sur Facebook

Aude QUENTIN
 Psychomotricienne

Suivi à domicile
 Psychomotricité avec le cheval
 Bilan, éveil, stimulation
 Rééducation
 Prises en charge individuelles
 et groupales

☎ 07.85.09.79.10
 ✉ quentin.aude@laposte.net

TRAITEUR
 Organisation de réceptions
 clés en mains
 Événementiels
 Cocktails d'entreprises

NICOLAS LAISERRE
 Siret : 533 105 201 000 24

Château de Monfort - RN 77 - 89230 Montigny-la-Resle
 Mail: pmtchablis@hotmail.fr Tél: 06 40 11 40 02

L'idée vous intéresse ?

En un clic nous vous recontactons...

🐦 : @SPMontigny89230
 📘 : Centre De Première Intervention De Montigny La Resle

Renseignements auprès de l'Adjudant-chef
Aurélien Beaufiles : 06.84.11.82.21

Sapeur-pompier volontaire
 Passez le cap, rejoignez-nous !

+ D'INFOS
 www.sdis89.fr
 cdspyonno@sdiss89.fr

Livraison groupée de Fioul

Vous souhaitez faire
 Des **ECONOMIES**
 Pensez-y et
INSCRIVEZ-VOUS

Un groupement a eu lieu en juin 2018, je vous tiendrai informés de son déroulement ultérieurement. Le prochain groupement est prévu pour Janvier 2019, vous souhaitez en bénéficier, n'hésitez pas à vous inscrire en renseignant le coupon ci-contre ou nous informer par courriel à aurore.remaud@gmail.com, pour le 06 Janvier 2019 au plus tard.

Afin de déterminer une date précise de livraison qui convienne à tout le monde, merci de respecter la date limite d'inscription et de nous préciser vos périodes d'absence.

CI-dessous Coupon à retourner pour le 06 / 01 / 19

✂

Nom : Prénom :

📧 : Courriel (si vous en possédez un) :

.....@.....

Adresse :

.....

Qualité du combustible que vous utilisez :
 ordinaire supérieur

Quantité à commander (en litres) :

Disponibilité pour la livraison :
 une personne présente préciser :
 matin, après-midi tout le temps
 clés déposées chez, préciser coordonnées :
 nom :
 adresse :
 📧 :

Courriel :

Période d'absence :

Horaires des Déchèteries de la C.A.A.

Été du 1^{er} avril au 31 octobre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Branches	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
Monéteau	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h	Fermé
Venoy	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
Auzy	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
Auxerre	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h	Fermé				

Hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Branches	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé
Monéteau	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé			
Venoy	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé
Auzy	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	Fermé
Auxerre	10h - 12h 14h - 17h	Fermé					

Dates à retenir

Dimanche 11 novembre :

Commémoration du Centenaire de la Guerre 14/18, à 11 h 30 Place de l'Eglise.

Dimanche 18 novembre :

Repas des Aînés au Restaurant " Le Soleil d'Or "

Dimanche 09 décembre :

Noël des enfants, à 14 h Salle Communale

Samedi 12 janvier 2019 :

Vœux du Maire, à 18 h 30 Salle Communale

31 décembre 2018 :

Date limite des inscriptions sur les listes électorales (2019 : Élection Européenne)

Numéros utiles

- Secours :112
- Sans abri :115
- Enfance maltraitée :119
- Gendarmerie :17
- Gendarmerie de Seignelay/Ligny/Chablis : ..03 86 47 40 17
- Sapeurs pompiers :18 - 112
- Centre 1^{er} intervention de Montigny :03 86 41 86 77
- Adjudant Aurélien Beauvils :06 84 11 82 21
- SMUR :15
- Centre hospitalier Auxerre :03 86 48 48 48
- Centre anti-poison :03 83 32 36 36
- Polyclinique Ste Marguerite :03 86 94 49 49
- Mairie :03 86 41 82 21
- Assistantes maternelles agréées : liste en mairie
- Ecoles :
 - Montigny maternelle :03 86 41 80 13
 - Montigny primaire :03 86 41 85 38
 - Villeneuve :03 86 41 83 74
 - Centre de loisirs :03 86 41 88 56
- Agence postale :03 86 41 80 64
- Déchèteries :
 - Auzy :03 86 53 62 33
 - Toucy :03 86 52 10 64
 - Monéteau :03 86 40 75 32
- SOS médecin :0 820 89 00 00

- Cabinet médical à Ligny-le-Châtel - 16 et 18 Av. de Chablis :
 - Masseur - Kinésithérapeute
 - M^{me} Vanessa DESJEUX-BENEDETTI.....03 86 47 26 49
 - Ostéopathe
 - M^{me} Bérangère PINSON07 70 11 56 66
 - Pédiatre - Podologue
 - M^r Benjamin METAYER03 86 43 00 71
 - Diététicienne - Nutritionniste
 - M^{me} Mailys SANCHEZ.....06 82 17 22 84
 - Sage femme
 - M^{me} Isabelle POITRAT-DAUVISSAT03 86 51 36 89
- Docteur Camusat (Rpl au 05/11/18) :03 86 47 48 19
- Docteur Dupuis :03 86 47 43 20
- Docteur Comte :03 86 47 53 26
- Infirmières :
 - M^{me} Sylviane Liabeuf :06 72 19 09 83 - 03 86 98 03 14
 - M^{me} Emmanuelle Maitrot :06 88 24 79 16
 - M^{me} Céline Menissier :03 86 51 07 24
- Maison de retraite " Gaston HOUSSIER " :
 - 8, rue Reine de Sicile - LIGNY-LE-CHATEL :03 86 49 84 00
- Pharmacien Ligny :
 - Julien VARIOT - Pharmacie des Millésimes : ...03 86 47 40 21
 - Fax : 03 86 47 54 31
- Assistante sociale :
 - M^{me} Astesano :03 86 49 58 00
- ADMR soins infirmiers :03 86 47 55 12
- ADMR Héry :03 86 47 95 33